

Vos questions / nos réponses

Alcoolique ??

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/10/2016 08:19

Bonjour

je suis maman d'un jeune de 19 ans qui consomme de l'alcool et du cannabis bien trop souvent. je pense qu'il est addicté mais il est difficile en tant que mère d'évaluer son addiction.

L'an passé nous lui avons dit d'aller dans un centre d'addictologie sur Paris. Il l'a fait un temps, mais n'est pas retourné aux consultations car pour lui il n'en avait pas besoin.

Il était en apprentissage pendant 3 ans et a eu son bac pro en juin 2016. Son employeur n'a pas voulu l'embaucher pour des raisons de consommation d'alcool dans l'enceinte de l'entreprise même en dehors de ces horaires de travail puisqu'il était sous la responsabilité de son employeur. Depuis fin juin mon fils a fait des démarches pour rentrer à l'armée mais il lui manque 5 kg pour faire parachutiste.

Il se retrouve donc à la maison à essayer de prendre un peu de poids en suivant un régime et la pratique de la musculation qui ne fait qu'à moitié car au fond je pense qu'il manque de motivation et la fréquentation de ses copains ne l'aide pas non plus.

Je ne sais plus quoi faire et j'aimerais l'aider dans une démarche pour une consommation beaucoup plus modérée voir plus du tout de ces deux produits.

Merci pour votre réponse

Mise en ligne le 04/10/2016

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude quant aux consommations de votre fils et votre questionnement au sujet d'une éventuelle dépendance. Vous souhaitez l'aider à consommer moins, voire plus du tout. Il a un temps rencontré des professionnels mais n'y va plus aujourd'hui.

Prendre conscience que l'on a un problème avec des produits n'est pas chose facile ; cela demande du temps et de la réflexion. L'entourage se sent souvent impuissant car il ne peut pas forcer la personne à avancer plus vite que ce qu'elle peut ; l'entourage ne peut pas non plus faire les choses à la place de l'autre. Il ne peut qu'inciter, par un dialogue bienveillant, la personne à faire une démarche par rapport à cela. Nous vous encourageons donc, autant que possible, à continuer d'en parler avec lui.

Consommer régulièrement un produit, en être peut-être dépendant, vient souvent en réponse à un malaise, un mal-être pour lequel la personne n'a pas trouvé jusque là d'autre solution. Aborder le sujet de cette façon, à savoir en quoi est-ce que le produit aide, à quoi il sert... peut permettre de faire avancer la situation. Vous pourrez alors réfléchir avec votre fils à ce dont il a besoin pour aller mieux et mener à bien ses projets.

L'inquiétude des parents, l'incompréhension mutuelle face à une vision des choses parfois très différente, peuvent rendre le dialogue difficile. Des Consultations Jeunes Consommateurs peuvent alors informer et soutenir chaque personne qui en ressent le besoin. Nous vous indiquons des adresses dans votre département, n'hésitez pas à les contacter.

Pour d'autres informations, ou pour en parler avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA : site de Coulommiers](#)

28 avenue Victor Hugo
Site Abel Leblanc
77527 COULOMMIERS

Tél : 01 64 65 73 37

Site web : www.ch-coulommiers.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous : jeunes entre 12 à 25 ans (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés)

Substitution : Observance et délivrance de traitement de substitution à la méthadone pour les patients suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA - Site Hevea](#)

6-8, rue Saint-Fiacre
Centre Hospitalier de Meaux
77108 MEAUX

Tél : 01 64 35 35 82

Site web : www.ch-meaux.fr

Accueil du public : Lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 9h-12h30 et de 14h-16h30 - Mardi : 10h30-12h30 et de

16h-20h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes jusqu'à 25 ans et consultations parents, sur rendez-vous

Substitution : Délivrance de traitement de substitution aux opiacés aux heures d'ouvertures du Csapa. Consultation de tabacologie au sein de l'hôpital.

[Voir la fiche détaillée](#)